

Délibération 2019_26 Annexe 1

1/ Suite à l'affectation à la section d'investissement d'un montant de 196 717,50€ lors du vote du Compte Administratif 2018, il y a lieu d'équilibrer la section de fonctionnement et de modifier le budget, lors de cette décision modificative, de la façon suivante :

PREFECTURE
 DE LA GIRONDE

15 OCT. 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Bureau du Courrier

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte	Libellé	DM1
011	617	Etudes et recherches	- 196 717,50 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	DM1
002	Résultat reporté de fonctionnement	- 196 717,50 €

2/ Dans le cadre de la signature d'un bail de location de locaux le 1^{er} novembre 2019 nécessitant des travaux d'aménagement, l'article budgétaire concerné n'étant pas suffisant provisionné, il est proposé d'effectuer le virement suivant :

Détail du virement

	CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT	BP 2019	BP + DM 2019
ORIGINE	20 Immobilisations incorporelles	2051 Concessions et droits similaires	-50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €

	CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT	BP 2019	BP + DM 2019
EXTREMITE	21 Immobilisations Corporelles	2188 Autres Immobilisations incorporelles	+ 50 000,00 €	350 000,00 €	400 000,00 €